

Délibération du Conseil Municipal du 22 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux mai, à 20 h, le Conseil Municipal de la Commune de Silly Le Long s'est réuni en la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LEFRANC Daniel, Maire.

Convocation du : 16 mai 2017

Affichage : 24 mai 2017

Membres élus : 14

Présents : 11

Etaient présents :

Monsieur LEFRANC Daniel : Maire

Monsieur CORNIQUET Nicolas, Madame HABERER-MUSET Laurette, Monsieur BOURQUIN Jean-Paul :
Adjoints au Maire

Madame SANCHEZ Catherine, Madame CHABOT Danièle, Madame SCHMITTBIEL Fabienne, Madame
DUCHESNE Valérie, Monsieur VECTEN Damien, Madame BESAIN Josiane, Monsieur CHARTIER Guillaume :
Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Madame MUNSCH Laurence qui a donné pouvoir à Madame SCHMITTBIEL Fabienne

Absent non excusé :

Monsieur SMITH Fabrice, Monsieur JOBELIN Mickaël

ORDRE DU JOUR :

- 1) Enquête publique pour la reprise de parcelles VC4/VC6
- 2) Autorisation de branchement sur le réseau souterrain Silly Le Long / Oissery- SE60
- 3) Entretien professionnel
- 4) Remplacement du personnel administratif
- 5) Remplacement d'un agent technique

Questions diverses

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire ouvre la séance.

Conformément à l'article L.2121-15, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, désigné au sein du Conseil ; Monsieur Guillaume CHARTIER accepte cette fonction.

Approbation à l'unanimité des comptes rendus du Conseil Municipal du 25 avril 2017 et du 12 mai 2017.

17/2017 Enquête publique pour la reprise de parcelle VC4/VC6

Monsieur le Maire expose que les communes de Silly Le Long et Nanteuil Le Haudouin ont décidé conjointement de procéder à la réfection de la route communale VC4/VC6 reliant les deux communes car cette dernière présente de graves détériorations.

Des études ont été réalisées par deux cabinets spécialisés afin d'éliminer les causes de ces dégradations, améliorer les conditions de circulation des véhicules par un élargissement de la route et faciliter l'accès aux champs pour les agriculteurs riverains travaillant sur les deux communes.

L'opération engagée doit également régler le problème d'écoulement des eaux pluviales par l'aménagement d'ouvrages et la réhabilitation des fossés existants. Le bornage effectué par le géomètre a permis de constater que par le passé, ces fossés ont été réalisés sur le domaine privé.

Il convient de régulariser cette situation vis-à-vis des propriétaires riverains et prendre en compte les nouveaux aménagements.

Dans ce contexte, les communes de Silly Le Long et Nanteuil Le Haudouin ont décidé d'un plan d'alignement dont la publication, après enquête publique, entraînera le classement immédiat des surfaces reprises dans le domaine public.

Bien entendu, même si le transfert de propriété a lieu de plein droit après enquête publique, la prise de possession par les communes ne pourra intervenir qu'après paiement des indemnités qui sont dues selon le barème publié par la Chambre d'Agriculture. Le plan parcellaire établi par le géomètre permet de connaître sans ambiguïté les limites du domaine public et les superficies reprises concernant chaque parcelle. (Les documents sont à disposition en mairie)

Dans le cadre de la procédure d'enquête publique, les élus des communes de Silly Le Long et Nanteuil Le Haudouin travailleront en étroite relation, toutefois la mission sera portée par la commune de Nanteuil Le Haudouin.

Après en avoir délibéré, 8 voix pour, 3 voix contre (Valérie DUCHESNE, Damien VECTEN, Guillaume CHARTIER), 1 abstention pour cause d'intérêt familial (Nicolas CORNIQUET), et par vote à main levée, le Conseil Municipal autorise le lancement de la procédure et l'enquête publique relative à l'alignement général de la route entre la commune de Nanteuil Le Haudouin et la commune de Silly Le Long et autorise Monsieur le Maire de Nanteuil Le Haudouin à porter la procédure administrative, en qualité de coordonnateur, du plan général d'alignement.

18/2017 Autorisation de branchement sur le réseau souterrain Silly Le Long / Oissery – SE60

- Vu la nécessité de procéder à l'Extension du réseau d'électricité pour CR N°02 de Silly Le Long à Oissery,
- Vu le coût total prévisionnel des travaux T.T.C établi du 19 avril 2017 s'élevant à la somme de **52 185,99** euros (valable 3 mois),
- Vu le montant prévisionnel de la participation du demandeur l'EARL VECTEN de **26 419,16** euros (avec PCT),
- Vu les statuts du SE60 en date du 4 novembre 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, à l'exception de Monsieur VECTEN Damien, concerné par la demande, n'a pas pris part au vote.

- **Accepte la proposition du Syndicat d'Energie de l'Oise de desserte en électricité CR N°2 de Silly Le Long à Oissery en technique Souterraine,**

- **Prend acte** que le Syndicat d'Énergie de l'Oise réalisera les travaux,
- **Acte** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux,
- **Prend acte** de la participation du demandeur pour les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint.

19/2017 Entretien professionnel

À noter qu'à partir de 2016, la notation a été définitivement supprimée et remplacée par la mise en place de l'entretien professionnel. Cette mise en place nécessitait l'avis préalable du Comité Technique. Cet avis a été demandé par la commune par courrier du 22 mars 2017, le Comité technique a émis un avis favorable le 20 avril 2017 sur la base du modèle proposé par le Centre de Gestion. La procédure prévoit que ce document soit validé par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur le modèle communiqué au Comité Technique.

20/2017 Remplacement du personnel administratif

Monsieur le Maire expose que l'absence de la Secrétaire de Mairie remplaçante pour une période déterminée de juin à fin novembre, l'oblige à prendre des mesures rapides pour faire face à la gestion administrative de la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal d'établir un contrat à durée déterminée qui couvre la période de Juin à fin novembre, pour une durée de 24 h hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à établir un contrat à durée déterminée.

21/2017 Remplacement d'un agent technique

Monsieur le Maire envisage de créer un poste d'agent d'entretien pour assurer le remplacement d'un agent qui doit subir une intervention chirurgicale suivie d'une convalescence de plusieurs semaines. Le contrat sera créé pour une durée de 35 h hebdomadaire rémunéré sur la base du taux horaire de 10,13 € / h.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à créer le poste décrit.

Questions diverses :

- **Tableaux élections législatives 2017 – Disponibilité et Organisation** : Le Maire rappelle au Conseillers Municipaux leurs obligations dans le cadre de leur mandat et notamment lors de la constitution des bureaux de votes. Il est procédé à la mise en place des plannings pour l'organisation des élections législatives (11 juin et 18 juin).
- **NAP** : Nicolas CORNIQUET évoque l'hypothèse du choix donné aux communes de poursuivre ou non les activités NAP et demande l'avis du Conseil sur cette question. Le Maire considère cette question prématurée et précise qu'il n'existe pas de nouveau texte. Si cette hypothèse se confirmait, il reviendrait à chacun des partenaires de se prononcer avant décision du Conseil Municipal.

- **Travaux lotissement NEXITY** : Josiane BESAIN demande des informations sur l'avancement des travaux dans le lotissement du Jardin d'Hugo. Monsieur le Maire souligne qu'il est intervenu pour que l'entreprise de travaux respecte les exigences de la commune.
- Jean-Paul BOURQUIN informe des problèmes rencontrés sur le réseau du tout à l'égout.
- Jean-Paul BOURQUIN expose que suite aux inondations et coulées de boues il conviendra de consulter les entreprises spécialisées afin éventuellement de curer le bassin d'orage.
- Mr Corniquet soulève le problème de l'entretien des caniveaux. Mr Bourquin souligne que les nouvelles règles sur les produits phytosanitaires posent un réel problème. Des solutions de substitution sont recherchées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

N° Délibération	Objet
17/2017	Enquête publique pour la reprise de parcelle VC4/VC6
18/2017	Autorisation de branchement sur le réseau souterrain Silly Le Long / Oissery- SE60
19/2017	Entretien professionnel
20/2017	Remplacement du personnel administratif
21/2017	Remplacement d'un agent technique

Daniel LEFRANC	Maire	
Nicolas CORNIQUET	Adjoint au maire	
Laurette HABERER-MUSET	Adjoint au maire	
Jean-Paul BOURQUIN	Adjoint au maire	
Josiane BESAIN	Conseiller Municipal	
Danièle CHABOT	Conseiller Municipal	
Valérie DUCHESNE	Conseiller Municipal	

Laurence MUNSCH	Conseiller Municipal	Pouvoir à Madame SCHMITTBIEL Fabienne
Fabienne SCHMITTBIEL	Conseiller Municipal	
Damien VECTEN	Conseiller Municipal	
Guillaume CHARTIER	Conseiller Municipal	
Fabrice SMITH	Conseiller Municipal	Absent non excusé
Catherine SANCHEZ	Conseiller Municipal	
Mickaël JOBELIN	Conseiller Municipal	Absent non excusé